

# Bilan 2015 de la santé des forêts dans les Alpes-Maritimes

## Le bilan météo

### Janvier 2015

Après une fin d'année 2014 particulièrement douce, l'année 2015 démarre avec des températures toujours clémentes et des pluies rares.

Températures et pluviosité se rapprochent ensuite de la normale lors de la 2<sup>ème</sup> quinzaine du mois.

### Février 2015

Dans le prolongement de fin Janvier, températures et pluviosité sont proches de la normale.

### Mars 2015

Mars renoue avec une relative douceur pour la saison et des précipitations légèrement en deçà de la normale.

### Avril 2015

La température moyenne du mois est globalement supérieure à la normale alors que les cumuls de pluie sont déficitaires.

### Mai 2015

Les caractéristiques d'Avril perdurent pour ce qui est des températures toujours supérieures à la normale ; le cumul des précipitations est encore un peu plus déficitaire.

### Juin 2015

La période de déficit pluviométrique prend fin mais la douceur perdure au-dessus de la normale.

### Juillet 2015

L'intermède arrosé qu'a représenté de mois de Juin est terminé : c'est le retour à des cumuls déficitaires. Les températures continuent à être supérieures à la normale, avec des records de maximales (38,9 °C le 29 à Carros)

### Août 2015

Les conditions météorologiques de ce mois relèvent de la normale : les températures sont à peine supérieures et le régime des précipitations assuré par des épisodes orageux.

### Septembre 2015

Ce mois est, pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'année, plus frais que la normale ; des épisodes de pluies fortes ont lieu sur le département (le 12 : 133 mm en 24 h sur Cannes)

### Octobre 2015

La relative fraîcheur de septembre se poursuit : octobre est plus frais que la normale.

Le régime des précipitations est excédentaire, avec un épisode de pluies diluviennes d'intensités exceptionnelles (nuit du 3 au 4 : 195 mm en 2h sur Cannes) provoquant une vingtaine de victimes et de considérables dégâts.

### Novembre 2015

L'intermède de « fraîcheur » des mois de septembre et octobre est bien fini : on renoue avec une douceur remarquable et des précipitations très déficitaires (moins du quart de la normale).

### Décembre 2015

L'année finit, comme novembre, avec des températures très douces et des précipitations très déficitaires.

## Les suivis spécifiques du DSF

### **Tordeuse grise du mélèze :**

Après 7 années sans dégâts significatifs, de fortes défoliations sont constatées en 2015 et signalées lors de la notation par quadrats.

### **Processionnaire du pin :**

Les niveaux de populations varient selon les secteurs :

- ils sont plutôt en recrudescence dans les vallées de la Tinée et de la Vésubie ainsi que dans l'Ouest du département (Préalpes de Grasse) où ils atteignent même par endroits (site de Gréolières) des niveaux d'infestations rarement observés (peuplements défoliés à + de 90 % dès décembre) ;
- ils sont modérés sur la zone littorale, avec une hausse est à peine sensible ;
- ils stagnent à l'Est du département, dans la vallée de la Roya.

### **Défoliateurs des chênes :**

Comme les années précédentes, aucune défoliation notoire n'a été observée sur les 2 placettes du réseau européen suivies à ce titre ou lors de la notation par quadrats.

### **Plantations de l'année :**

Pas de dispositif à ce titre en 2015 dans les Alpes Maritimes.

### **Dépérissements :**

Pas de problème de dépérissement signalé dans les Alpes-Maritimes.

### **Scolytes :**

Les mortalités provoquées par des scolytes sur le Pin sylvestre demeurent anecdotiques car très ponctuelles.

## La surveillance du territoire

**Xylosandrus crassiusculus** : les mesures entreprises en 2014 après la 1<sup>ère</sup> détection au mois d'août de ce nouveau scolyte de quarantaine n'ont pas permis d'éradiquer sa population.

Celle-ci est à nouveau constatée en 2015, et en recrudescence, sur le site traité (Mont Boron à Nice).

En dehors de ce foyer actif, la présence de xylosandrus n'a pas été détectée lors de piégeages effectués sur la côte, de Toulon à Menton.

### **Cynips du châtaignier :**

Il fait désormais partie de la faune entomologique locale, mais s'il est partout présent dans les châtaigneraies, ses populations ne semblent pas évoluer à la hausse.

**Pitch canker** : pas d'observation suspecte relevée.

**Nématode du pin** : non décelé au terme de l'analyse des échantillons de bois prélevés sur des arbres dépérissants.

## La veille sanitaire

**Le bupreste du chêne** fait toujours l'objet d'observations mais ses populations n'atteignent pas des niveaux de présence extraordinaires.

**La graphiose de l'orme** continue aussi d'être régulièrement observée, mais à des niveaux sans gravité puisque sur une essence qui se limite à de rares sujets généralement hors forêt.

Chez les résineux, **la pyrale du tronc** sur pin maritime et **le chancre du pin d'Alep** constituent toujours les classiques observés.

**Les scolytes (ips acuminé notamment et sténographe)** continuent de se signaler dans l'arrière-pays de Grasse (plateau de Caussols) par des micro taches de mortalité sur le pin sylvestre. Ce site fait depuis quelques années l'objet d'observations sans grandes ampleurs mais régulières.

**Sphaeropsis sapinéa** devient assez courant dans la région de Grasse, sur pin maritime et pin noir. Ces deux espèces ne sont toutefois généralement rencontrées qu'à titre d'essences secondaires, disséminées dans des peuplements où pin d'Alep, pin sylvestre et/ou chênes dominant. De plus, les cas de mortalité parmi les arbres affectés sont rares.

Si la présence de la punaise **Leptoglossus occidentalis** dans la cime des pins passe à peu près inaperçue, l'insecte a été abondamment observé cette année à l'entrée de l'automne, à l'époque où il cherche à entrer dans les bâtiments pour y trouver abri.

Au niveau arbustif, **la rouille du genévrier** continue de toucher quelques exemplaires çà et là.

Enfin, un **épisode météorologique** hors du commun (**coup de vent genre tornade**) a été relevé début Mars à La Bollène Vésubie ; il a occasionné une cinquantaine de sapins déracinés ou cassés, pourtant des arbres de forts diamètres..